



A Nantes le 18 février 2020

*Communiqué en réaction à la lettre de deux organisations patronales,
publiée par Médiacités*

Europe Ecologie - Les Verts Nantes dénonce la stigmatisation des jeunes exilés par les présidents de deux organisations patronales dans une lettre adressée au Conseil départemental, et publiée par Médiacités.

Cette mise en cause des exilé.e.s mineur.e.s ou jeunes majeur.e.s par M. Cadio et Mme Quérard est diffamatoire pour les exilé.e.s. Tous deux poussent la honte jusqu'à demander au président du Département de faire de la délation concernant des jeunes qui n'auraient pas obtenu la reconnaissance de leur minorité. Cette lettre illustre tristement l'état d'esprit de certains sur les questions de sécurité dans le centre-ville.

Les jeunes étranger.e.s qui arrivent à Nantes après avoir fui leur pays d'origine cherchent d'abord à se construire un avenir et une autonomie de vie, avec une formation ou un travail, et aspirent à une vie normale ici. Ils participent à l'activité économique nantaise et les professionnels adhérents à ces syndicats patronaux sont bien heureux de les trouver pour des emplois où ils ont de grosses difficultés à recruter.

Encore une fois, on se trompe de cible en réclamant des mesures discriminatoires vis-à-vis de prétendu.e.s exilé.e.s délinquant.e.s pour régler les questions d'insécurité.

Un réseau d'associations s'est mobilisé sans aucune aide des pouvoirs publics pour qu'ils dorment à l'abri, qu'ils suivent un apprentissage du français ou des cours de mise à niveau, pour qu'ils puissent trouver un apprentissage.

Ce collectif réunit des bénévoles associatifs très présents auprès des jeunes mineur.e.s ou adultes exilés. Ils entendent leurs fortes aspirations à trouver une formation, un apprentissage ou un travail. Ils constatent qu'ils sont prêts à accepter des postes de travail que les nantais.es de leur âge ne veulent pas. Ils se démènent pour se sortir de leur galère. Pourtant, face à cette volonté, on leur dénie régulièrement l'assistance qui est due aux mineur.e.s : les droits fondamentaux qui leur permettraient de vivre décemment et le droit d'aller à l'école.

Comme toutes les Nantaises et tous les Nantais, les exilé.e.s sont victimes de la délinquance et de l'insécurité à Nantes. C'est normalement aux pouvoirs publics de les protéger des réseaux mafieux dont ils pourraient être la proie. A défaut d'une telle protection, ces personnes sont tributaires de l'hospitalité de personnes solidaires.

Trop facile d'aller chercher le bouc émissaire chez les étrangers en les accusant d'être responsables des problèmes d'insécurité ! Les jeunes nantais.es, qu'ils ou elles soient français d'origine ou étrangers, sont notre force. Il est inacceptable que des présidents élus de syndicats patronaux préfèrent stigmatiser certains d'entre eux. Il faut miser sur tous et se donner les moyens de les accompagner dans leurs parcours de vie, pour l'accès à l'enseignement, au travail, à la culture et au sport. C'est en renforçant les moyens sur l'accompagnement des jeunes qu'on permettra à chacun de trouver sa place dans la société. C'est comme cela que l'on retrouvera une ville paisible.

Mme Quérard, M. Cadio, plutôt que de stigmatiser ces jeunes exilés, encouragez vos entreprises à les prendre en apprentissage et travaillez avec les associations qui les accompagnent. Ils participent déjà au renforcement de votre tissu économique et n'aspirent qu'à prendre leur part dans votre développement.

Pour le groupe local Europe Ecologie Les Verts Nantes (EELV Nantes),

- Tristan RIOM, animateur du groupe local EELV Nantes
- François Prochasson, en charge des questions de l'accueil des chercheurs de refuge pour le groupe local EELV Nantes
- Christine Ladret et Franck Barrau, porte-paroles du groupe local EELV Nantes